
Résumé de diverses adresses reçues et insérées au bulletin, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de diverses adresses reçues et insérées au bulletin, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 212;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19770_t1_0212_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

lieues les ci-devant curés, vicaires et ministres protestans, des communes où ils ont exercé des fonctions. En un mot, j'ai fait mon possible pour établir la paix, la tranquillité et le bonheur dans les départemens dont vous m'avez confié la surveillance. Je les ai laissés jouissant du plus grand calme. Je ferai part aux comités de gouvernement de quelques objets nécessaires pour l'y maintenir.

Qu'il me soit permis, mes chers collègues, de profiter de ces instans pour vous prier, au nom du comité de Salut public, de maintenir la paix et l'union dans cette assemblée. Je ne vous dissimule pas que tous les bons citoyens ont l'âme navrée de douleur, lorsqu'ils voient les déchiremens continuels qui ont lieu dans cette enceinte. Je suis certain que vous désirez tous, comme moi, que la paix règne dans l'intérieur de la République; et bien, faites-la régner au milieu de vous. Vous êtes la boussole de toutes les communes de la République; soyez ici calmes, et aucun agitateur n'osera se montrer.

Votre unanimité dans l'acte d'accusation de Carrier prouvera à l'Univers l'esprit d'équité qui vous anime. Les exemples éclatans de justice et de sévérité qui ont eu lieu au milieu de cette assemblée, prouvent assez que vous ne voulez tolérer ni ambitieux, ni fripons, ni tyrans.

Que ceux de nos collègues qui ont de grands talens en partage, emploient leur plume à nous présenter de bons plans de gouvernement pour rendre les Français heureux, au lieu de déchirer leurs collègues par des libelles diffamatoires. Montrons-nous toujours dignes de l'auguste mission pour laquelle nous sommes ici, et si quelqu'un de nous connoît encore un mauvais citoyen dans cette enceinte, qu'il aille le dénoncer aux comités avec les preuves des délits qu'il lui impute; mais cessons de nous déchirer ici, et respectons-nous nous-mêmes, si nous voulons qu'on nous respecte.

25

La commune de Verberie, district de Crépy, département de l'Oise^a; la société régénérée de la commune de Louhans [Saône-et-Loire]^b; l'administration générale et l'agent national du district de Cherbourg [Manche]^c applaudissent à toutes les mesures prises par la Convention nationale, et ils la félicitent de son énergie.

Mention honorable, insertion au bulletin (96).

a

[La commune de Verberie à la Convention nationale, Verberie, le 30 brumaire an III] (97)

(96) P.-V., L, 127.

(97) C 328 (1), pl. 1447, p. 16.

La commune de Verberie avec mille autres de la république, vient déposer dans votre sein les sentiments de reconnaissance et d'admiration de ce qu'au milieu de tous les écueils qui vous environnent, vous avez eu le courage de frapper le coup nécessaire au maintien du bonheur d'un grand peuple qui vous a confié ces plus chers intérêts.

Vous avez foudroyé les 9 et 10 thermidor un tiran d'un nouvelle espèce, il avoit laissé après lui des agitateurs, vous venez de les réduire au silence. Votre sublime adresse aux français a ranimé notre espérance et fait notre consolation chaque jour: il reste encore une mesure à prendre pour le soutien de notre heureuse révolution et l'affermissement de la République, c'est de frapper du glaive de la loi, tous les fripons, n'importe où ils se trouvent. La probité et les mœurs sont une des colonnes les plus fermes d'une république, vous opérerez sans doute cette régénération en restant fermes à votre poste. C'est le vœu le plus ardent que forme aujourd'hui la commune de Verberie, qui ne cessera de bénir vos utiles et glorieux travaux.

Vive la Convention nationale.

LANON, *maire*, BAUMÉ, *officier municipal*
et 9 autres signatures.

b

[Les citoyens de la commune de Louhans à la Convention nationale, s.l.n.d.] (98)

Les citoyens soussignés membres de la Société populaire de la commune de Louhans régénérée par arrêté du représentant du peuple Boisset du 6 brumaire présent mois à la Convention nationale.

Représentans du peuple,

Votre courage et votre énergie ont sauvé la Patrie et fait arriver heureusement au port le vaisseau de la Liberté, trop longtemps agité par les orages inséparables d'une étonnante révolution.

La grande mesure que vous venez de prendre contre une société trop fameuse dans les annales de la République nous parait une des plus essentielles de toutes celles que votre sagesse vous a suggérées.

Ils furent longtemps les amis de la liberté, ils entourent les premiers son berceau, ces Jacobins qui osaient rivaliser avec vous, et du sein desquels sont sortis une infinité de monstres déjà écrasés par la massue nationale.

La doctrine des Hébert, des Chaumette et des Danton, des Robespierre a corrompu la majeure partie de leurs membres. A la lecture de leurs séances, on croit voir les furies attachés aux mânes de ces scélérats, sortir de leurs noirs repaires et venir secouer au milieu d'eux, les torches de la discorde.

(98) C 328 (2), pl. 1456, p. 19.